



# Nouveau DG... Et toujours la même Douane

## Nouveau DG, nouvelle communication

Frais débarqué du cabinet Hollande pour atterrir sur un poste administratif en prévision de la dissolution de l'équipe politique au pouvoir, le nouveau DG a, admettons-le fait plutôt bonne impression. Après les années Crocquevieille, le défi n'était pas non plus immense à relever...

Reconnaissons à ce nouveau DG une compréhension rapide de la situation : vocation douanière proclamée, compréhension des enjeux, conscience des risques pesant sur la DGDDI, il a affiché un langage de transparence bienvenu après 5 ans d'opacité et blocage.

## La réalité, un PSD maintenu

38 fermetures. Derrière la bonne volonté affichée du DG, la vérité demeure celle du PSD.

Et la réalité du PSD, c'est **38 suppressions d'implantations douanières** d'ici 2020. En deux ans et demi, c'est énorme.

Maillage territorial de plus en plus lâche, des déserts douaniers, des directions entières vouées à la disparition : aujourd'hui, l'Auvergne, et demain ?

Au-delà de cette direction emblématique, la marche forcée vers la centralisation des fonctions (fiscalité énergétique, tabacs, dédouanement, comptabilité) dessine une **carte de la douane de plus en plus limitée**, laissant les agents sans perspectives.

Car derrière des fermetures de bureaux et de brigades, il y a des **douaniers chargés de se recaser eux-mêmes** au sein de l'administration des douanes par le tableau des mutations.

## Aller où ?

SOLIDAIRES Douanes exige depuis de nombreux mois maintenant de l'administration qu'elle livre une **cartographie douanière complète et de long terme, sur 10 ans**.

**L'administration ne s'engage que jusqu'à 2020.** Elle ne permet donc pas aux douaniers de se projeter territorialement. Car au-delà des 38 implantations supprimées, la logique de la centralisation (et donc de la DG) est celle d'une réduction beaucoup plus drastique de la carte douanière. Comment imaginer qu'une DR comme celle d'Auvergne sera maintenue avec le seul bureau et la seule brigade de Clermont-Ferrand ?

**L'administration se refuse absolument à communiquer cette carte** et c'est tout sauf un hasard.

Pourtant, la douane est dans le dur du PSD.

Les Comités Techniques locaux (CTSD) s'enchaînent : **les fermetures officielles sont prononcées**, obligeant les collègues à trouver un poste par eux-mêmes par inscription sur le tableau de mutations, dans le très court de délai de deux ans, la sous-directrice A (F. Debaux) continuant de claironner qu'elle ne ferait surtout pas de sureffectifs.

Or, l'administration supprime des postes partout. Être restructuré, oui, mais **si la direction d'à côté ferme ses bureaux également, où les douaniers pourront-ils mener leur vie ?**

Pour 3 organisations syndicales (CFDT, SNCD-FO et UNSA), **la clé magique résidait dans le fameux protocole d'accompagnement social** qu'elles avaient signé en 2014, garantissant « *un reclassement automatique* » sur un poste du MINEFI lorsque le dernier service du département est supprimé.

## Les promesses n'engagent que ceux qui y croient

SOLIDAIRES Douanes avait **refusé de signer cet accord, sachant qu'il s'agissait d'un marché de dupes évident**. La DGFIP restructure elle aussi en masse (2500 postes par an supprimés!), elle n'a pas la capacité d'accueillir des douaniers restructurés en plus.

Cette évidence arithmétique, la CFDT, le SNCD-FO et l'UNSA n'ont pas voulu la voir et ont permis à l'administration de gagner quelques années d'endormissement collectif des douaniers.

Pourtant, ce que SOLIDAIRES Douanes avait perçu il y a trois ans s'est vérifié à la pratique : **sollicitée pour reclasser des douaniers, la DGFIP n'a pas accepté d'en prendre un seul.**

À la place, **l'administration n'a pu que faire suivre des listes d'emplois publics disponibles** : nos collègues de Moulins se sont ainsi vu proposer seulement « *des emplois susceptibles d'être vacants* » dans l'administration pénitentiaire !

**Les syndicats signataires sont atterrés**, eux qui avaient, comme ils l'ont confessé au comité technique (CT) national du 28 avril, signé ce texte par « *choix électoral* ». Fâchée, la CFDT souligne que la non application du texte risque de les empêcher de signer à l'avenir ! Une vraie remise en cause culturelle !

## Où va le DG ?

Que va faire le DG ? **On en a pas su beaucoup lors de ce CT**. Il a fustigé les syndicats CFDT, SNCD-FO et UNSA qui s'accrochaient au maintien sur « *la résidence douanière* » en « *sautant comme des cabris* ». Paraphraser de Gaulle est une chose, mais il en est une autre de faire que la douane, administration publique essentielle aux intérêts de ce pays, puisse répondre réellement aux enjeux de protection posés, élection après élection, par sa population.

Nous verrons, rapidement, on espère. Car pour l'instant, le DG se cache derrière l'absence d'orientation politique. **Il a annoncé une renégociation de l'accord avec la DGFIP, sans autre précision.**

À Marseille, il a annoncé qu'aucune DR ne serait fermée, y compris celle d'Auvergne (alors même que le DR lui-même avait reconnu l'inévitabilité de cette fermeture sur France 3 !). Pas de fermeture, mais jusqu'à quand ? 2020 ? Soit dans à peine deux ans... Et après ? On ne sait pas.

Le DG se retrouve rattrapé par les équations impossibles de la douane, ces fermetures partout, tout le temps. La bonne volonté n'y suffira pas. Il faudra des actes. **Il nous a promis un plan proposé aux futurs ministres. On attend de voir.**

### Que veut SOLIDAIRES Douanes ?

- Un maintien de tous les douaniers en douane.
- Un moratoire sur les suppressions de postes et de bureaux.
- Une confirmation de la douane sur ses missions fiscales et de protection du territoire.
- Une cartographie stable à 10 ans pour permettre aux douaniers une stabilité dans leur vie professionnelle et personnelle.

Face au défi des fermetures de structures, SOLIDAIRES Douanes prend ses responsabilités et réclame une priorité absolue aux collègues qui perdent leur emploi, mais en n'oubliant pas pour autant les autres priorités, sur tout le territoire national, quand d'autres syndicats, pourtant signataires du protocole inopérant, placent ces collègues en queue de priorités (CFDT) ou restent muets (UNSA) !<sup>1</sup>

Paris, le vendredi 19 mai 2017

1 Cf notre compte-rendu du GT priorités mutation du 03/05/2017 : <http://www.solidaires-douanes.org/Des-points-ont-ete-marques>